

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTRÉAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

APPARITION DE SAINT MICHEL, ARCHANGE, 8 mai. — L'APOTHEOSE D'UN ROI ET LE TOMBEAU DU CHRIST, du *Journal de Rome*. — CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE : Procession des litanies majeures ; hommages du clergé du diocèse de Montréal à S. G. Mgr Fabre ; obsèques de M l'ab. Regourd, SS., le cimetière des Sulpiciens ; consécration de deux autels à N.-D. du Bon Conseil, par NN. SS. de Montréal et de Cythère ; assemblée de la St-Vincent de Paul ; détail sur le départ de S. G. Mgr Taschereau pour Rome ; nomination de l'ad-



### SOMMAIRE

ministrateur de l'archidiocèse de Québec. — DES AUTELS, LEUR CONSÉCRATION — SPOLIATION DE LA PROPAGANDE, démarches du gouvernement américain ; lettre de six prélats espagnols. — L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE LAIQUE AUX ETATS-UNIS, ses résultats scientifiques, politiques, moraux. — ORPHELINATS AGRICOLES. — CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER : nouveau diocèse à Manchester ; un nouveau saint Benoit Labre ; un aveu du *Monde maçonnique* ; une amusante anecdote SŒUR DE CHARITÉ. — Décès de la semaine.

NUMÉRO  
cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO

2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. F. DUPUY.

Bureaux : Nos, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent  
MONTRÉAL.

### PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

|           |    |     |   |                                |
|-----------|----|-----|---|--------------------------------|
| Dimanche, | 4  | Mai | — | Saint-Raphaël de l'île Bizard. |
| Mardi,    | 6  | "   | — | Ormstown.                      |
| Jeudi,    | 8  | "   | — | Sainte-Anne du Bout de l'île.  |
| Samedi,   | 10 | "   | — | Sainte-Cunégonde.              |

---

### FÊTES DE LA SEMAINE.

|                  |           |            |   |  |
|------------------|-----------|------------|---|--|
| <b>DIMANCHE,</b> | <b>4</b>  | <b>mai</b> | — | <b>2<sup>e</sup>me</b> Dimanche après Pâques, patronage de <b>Saint-Joseph</b> , 2 <sup>e</sup> classe, double ; ornements blancs. |
| <b>Lundi,</b>    | <b>5</b>  |            | — | Saint Pie V, P. C. ; double, ornements blancs.   |
| <b>Mardi,</b>    | <b>6</b>  |            | — | Saint Jean devant la Porte Laine; double maj., orn. rouges.  |
| <b>Mercredi,</b> | <b>7</b>  |            | — | Saint Stanislas, E. M ; ornements rouges.  |
| <b>Jeudi,</b>    | <b>8</b>  |            | — | Apparition de Saint Michel ; double maj., orn. blancs.   |
| <b>Vendredi,</b> | <b>9</b>  |            | — | Saint Grégoire de Nazianza, E. D. ; double, ornements blancs.  |
| <b>Samedi,</b>   | <b>10</b> |            | — | Saint Antoine, E. C. ; double, orn. blancs.  |

---

### OFFICES EXTRAORDINAIRES

**CATHÉDRALE.**—Dimanche 4 mai, à 10 h., grand'messe pour la Propagande.

Dimanche 4 mai, les paroisses de Saint-Joseph du Lac et de Sainte-Monique célébreront la fête du Titulaire de leur église paroissiale, et, le même jour, les paroisses de Saint-Jacques le Mineur, de Saint-Philippe et de Saint-Anicet célébreront la solennité des Titulaires de leurs églises.

---

### CONFIRMATIONS

|                  |   |      |   |    |           |                       |                           |             |
|------------------|---|------|---|----|-----------|-----------------------|---------------------------|-------------|
| <i>Dimanche,</i> | 4 | mai, | à | 7½ | h. a. m.  | à                     | la                        | Cathédrale. |
| "                | 4 | "    | à | 2  | h. p. m., | au                    | Pénitencier.              |             |
| <i>Mardi,</i>    | 6 | "    | à | 7  | h. a. m., | à                     | N.-D. de Bon Secours      |             |
| <i>Jeudi,</i>    | 8 | "    | à | 2  | h. p. m., | à                     | Saint-Vincent à Montréal. |             |
| "                | 8 | "    | à | 4  | h. p. m., | Couvent de Longueuil. |                           |             |

---

## APPARITION DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL.

8 mai.

Saint Michel est le prince des anges fidèles qui s'opposèrent à Lucifer et aux compagnons de sa révolte. Cet archange est le bouclier de l'Eglise contre les efforts de Satan et de ses anges rebelles. De là cette dévotion des âmes saintes à invoquer son secours, dévotion accrue par les diverses apparitions du grand ministre de Dieu sur la terre. La plus illustre de ces apparitions est celle qui eut lieu sur le mont Gargan, au royaume de Naples, et qui est l'objet de la fête de ce jour. Cette apparition est confirmée par la tradition de toutes les églises de ce pays. L'évêque de Siponto, en conséquence de cette merveille, fit bâtir, sur le mont Gargan, en l'honneur de saint Michel, une église devenue célèbre, où l'empereur Othon fit, nu-pieds, en l'an 1002, un pèlerinage d'expiation.

En France, une semblable apparition fit bâtir, en 708, en l'honneur du même archange, une église sur un rocher qui s'élève dans la mer, entre la Normandie et la Bretagne : ce rocher s'appelle encore aujourd'hui Saint-Michel. Une autre église du même genre s'élevait autrefois, dans le pays de Cornouailles, sur une montagne environnée de la mer. Les Grecs parlent aussi, dans leurs *Ménées*, d'une apparition du même archange, à Colosse, en Phrygie. Nul doute ne peut rester à des chrétiens, d'après les Saintes-Ecritures, sur la possibilité de l'apparition des anges aux hommes : nous devrions tâcher de nous rendre dignes de semblables faveurs.

L'antique sanctuaire du mont Saint Michel, en France, transformé en prison par le malheur des temps, a été rendu à sa destination primitive, en 1867.

## L'APOTHÉOSE D'UN ROI, ET LE TOMBEAU DU CHRIST.

Au mois de janvier dernier, le gouvernement organisa de solennelles démonstrations en l'honneur de la Révolution italienne. Il convoqua autour d'un tombeau des pèlerins primés, patentés, privilégiés. Sous les auspices des préfets, il parvint à réunir quelques milliers d'employés et de syndics, recrutés à grand'peine et à grands frais dans les provinces de l'Italie. On revenait aux pratiques de l'empire et de la décadence romaine et on hasardait l'apothéose d'un homme. La fête païenne n'obtint qu'un médiocre succès. Notre société moderne est encore trop profondément imbuë de christianisme pour se plier sans effort, au nom du progrès, à cette résurrection des idolâtries de l'empire. Les étrangers s'abstinrent alors de visiter la Ville Eternelle, vouée pour un-mois aux courtisanes de circonstance.

En cette semaine sainte, aucun patronage officiel, aucune procession de préfets. Mais c'est l'univers entier qui envoie à Rome d'innombrables théories de pèlerins. Le tombeau de l'Homme-Dieu est vénéré dans toutes les basiliques et dans toutes les églises romaines.

Ce ne sont pas des preneurs de villes qu'on honore. C'est un crucifié, ce sont des martyrs dont on vénère les tombeaux et les reliques.

Toute cette foule, en cette capitale de l'Eglise, est chez elle. Elle n'est pas étrangère. Elle vient visiter la ville qui est le centre et le patrimoine de l'Eglise, la ville qui est la capitale du monde des âmes, sur laquelle les conquêtes passent sans laisser de traces durables, qu'elles humilient sans la profaner, la ville qui abrite l'homme le plus auguste qui soit sur terre, le Vicaire du Christ.

Le monde qui envoie, en ces jours saints, ses pèlerins à Rome y voit encore l'image d'un divin supplice, l'angoisse d'une peine profonde et imméritée. Mais de Rome tant de prières s'élèvent pour la libération, que l'Eglise ne désespère pas.

Elle supplie, et elle croit.

*du Journal de Rome.*

---

#### CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

---

Vendredi, jour de la fête de Saint-Marc, a eu lieu, à la cathédrale, la procession des litanies majeures. Sa Grandeur Mgr de Montréal présidait, ayant, comme prêtre assistant, M. le chanoine Leblanc, et, comme diacres d'honneur, MM. Singer, SS., et S. Lonergan, curé de Sainte-Marie. La procession, à laquelle assistait un nombreux clergé, a fait le tour de l'église au chant de litanies.

Une grand'messe a ensuite été chantée par M. l'abbé Lenoir, SS., ayant, comme diacre et sous-diacres MM. les abbés Aubry et Carrières.

Environ une centaine de prêtres du diocèse se sont rendus mercredi dernier à la sacristie de l'église Notre-Dame de Bonsecours pour offrir leurs hommages à Sa Grandeur Mgr de Montréal, à l'occasion du 11e anniversaire de sa consécration épiscopale.

M. Rousselot, curé de St-Jacques a présenté à Sa Grandeur une adresse au nom de tout le clergé.

Monseigneur ayant répondu à cette adresse et donné sa bénédiction à l'assistance, s'est rendu dans le sanctuaire pour présider à l'ouverture du mois de Marie.

Le sermon a été prêché par M. l'abbé Deschamps, S.S.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel donné par Sa Grandeur, ayant pour prêtres assistants M. J. J. Salmon, curé

de Ste-Gabrielle et M. Lavallée, curé de Saint-Vincent de Paul.

Une foule nombreuse remplissait, samedi dernier, l'église de Notre-Dame pour assister au obsèques de M. l'abbé L. Regourd. La veille au soir, la levée du corps avait été faite et ses restes avaient été transportés à l'église Notre-Dame, où l'office avait été dit en présence de beaucoup de fidèles, venus pour joindre leurs prières à celles des confrères de M. Regourd.

La messe de requiem a été chantée par M. Colin, supérieur du Séminaire, ayant, comme diacre et sous-diacre, MM. Deschamps et Lévêque, SS.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, qui présidait au trône, assistée de MM. Deguire, Toupin et Rousseau, SS., a fait l'absoute.

Dans le chœur se pressaient un grand nombre d'ecclésiastiques de la ville et des paroisses environnantes, des représentants de toutes les communautés religieuses, et les élèves du grand et du petit séminaire.

Le deuil était conduit par M. Colin, à côté duquel marchait le vénérable M. Bayle, ancien supérieur. Plusieurs ecclésiastiques et les élèves des deux séminaires ont accompagné le corps jusqu'à sa dernière demeure au grand Séminaire.

C'est seulement depuis 1875 que les sulpiciens sont enterrés au cimetière du grand Séminaire, qui se trouve dans la crypte au-dessous de la chapelle. Cette crypte est divisée en deux parties ; la chapelle des philosophes, et le cimetière, où on pénètre par une porte ouvrant sur le parterre du collège.

Ce cimetière est d'une simplicité monastique. Les murs sont nus, sans aucun ornement, sans aucun emblème. Au fond, s'élève une grande croix en bois noir ; à droite, en regardant la croix, sont les fosses des sulpiciens déjà inhumés. Ces fosses, très étroites, la largeur du cercueil, sont presque de niveau avec le sol ; elles ne sont ni entourées de pierres, ni fermées par une dalle ; seule la terre jetée sur le cercueil les recouvre. A la tête, une petite et simple croix de bois noir, portant un cartouche sur lequel sont inscrites les dates de la naissance et de la mort.

Huit sulpiciens reposent dans ce cimetière. Ce sont MM. Antoine Mercier, né en 1812, mort au mois d'avril, 1875 ; J. Titus Bentley, né en 1834, mort en mars 1876 ; Urbain Lequerée, né en 1836, mort en avril 1877 ; J. Victor Arcaud, né en 1805, mort en mars 1878 ; Charles Lenoir, né en 1825, mort en avril 1879 ; J. François Lacan, né en 1822, mort en juin 1881 ; L. Léon Billion, né 1814, mort en avril 1882 ; Louis Regourd, né en 1807, mort en avril 1884.

Comme on le voit, depuis 1875, il est mort tous les ans un sulpicien, excepté en 1880 et 1883, et ces décès ont tous eu lieu, sauf un, dans les mois de mars et d'avril.

M. l'abbé L. Regourd, décédé le 23 avril dernier, était membre de l'association d'une messe.

C'était grande fête, dimanche dernier, à l'église Notre-Dame du

Bon-Conseil, à l'occasion de la consécration de deux autels qui devait être faite par NN. SS. de Montréal et de Cythère.

Un peu avant dix heures, les prélats consécrateurs sont arrivés et ont traversé l'église, complètement remplie, en donnant leur bénédiction aux fidèles.

Bientôt après a commencé la consécration dont nous décrivons plus loin les diverses et imposantes cérémonies.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, assistée de M. Rouleau, curé de Saint-Charles, et de M. Pineault, vicaire de Sainte-Brigide, a consacré l'autel de l'Immaculée-Conception, pendant que Sa Grandeur Mgr de Cythère, assistée de M. J. Lonergan, curé de Sainte-Brigide, et d'un prêtre de Saint-Sulpice, faisait la consécration de l'autel de Saint-Joseph. Les maîtres des cérémonies étaient MM. les abbés Vaillant et Donnelly, prêtres de l'évêché.

Après la consécration, Sa Grandeur Mgr Lorrain a chanté la grand'messe, pendant que Mgr de Montréal célébrait une messe basse à l'autel de Saint-Joseph.

Plusieurs ecclésiastiques, parmi lesquels le R. P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie, Singer, SS., les RR. PP. Brunet et Langevin, oblats, Proulx, du séminaire de Sainte-Thérèse, etc., assistaient au chœur.

Deux adresses, dans lesquelles il était fait allusion à la présence de Mgr Lorrain, ont été présentées à Sa Grandeur Mgr de Montréal, l'une par les paroissiens de N.-D. du Bon-Conseil, l'autre par la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette cérémonie laissera de précieux et profonds souvenirs au cœur de tous les assistants et la dévotion à Notre-Dame du Bon-Conseil n'en sera que plus vive. Cette dévotion s'affirmé tous les jours davantage dans notre ville ; aussi cette église deviendra bientôt un lieu de pèlerinage. Notre-Dame du Bon Conseil est la seule des églises fréquentées par les Anglais qui soit dédiée à la sainte Vierge.

Les deux autels consacrés Dimanche sont très beaux, en marbre blanc ; ils ont été donnés par un généreux citoyen, membre de l'adoration nocturne.

La bénédiction de la première pierre de l'église du village Saint-Laurent a eu lieu dimanche vers les trois heures.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, qui devait présider cette imposante cérémonie, n'ayant pu s'y rendre, a été remplacée par M. Maréchal, V. F., curé de Notre-Dame de Grâces.

Après avoir béni la première pierre, M. Maréchal frappa, avec un marteau spécialement fabriqué pour cette occasion, cette première pierre ; puis les membres du clergé et les assistants défilèrent devant la pierre, que chacun frappait à son tour, en déposant son offrande.

On remarquait parmi les membres du clergé les RR. PP. Beaudet, Louage, Geoffrion, Robert, Carrière, Meehan ; MM. les abbés Brissette, Gratton, Rochette, Perrault.

Dimanche dernier les conférences de la société de Saint-Vincent-de-Paul de Montréal se sont réunies le matin à l'église de Notre-Dame des Anges pour y faire, suivant la pieuse coutume, une communion générale. Avant de distribuer le pain des forts à cette réunion d'hommes fervents, M. l'abbé Giband, aumônier de la société, leur fit, sur la nécessité de soutenir la foi par les œuvres, une de ces allocutions énergiques et concises qui saisissent fermement l'auditoire, mais qu'on ne saurait analyser sans en détruire la force. C'est un spectacle fort édifiant de voir ces citoyens de toutes professions et de tous métiers, après les travaux si rudes et si multipliés que la charité leur commande durant l'hiver, s'assembler en un même temple pour y adorer Dieu et s'approcher tous de la sainte table comme à un festin d'actions de grâces.

Dans l'après-midi, à deux heures, plus nombreuse encore était l'assemblée générale, au Cabinet de lecture paroissial, pour la reddition des comptes, sous la présidence honoraire du vénérable Mr Bayle, ancien supérieur du Séminaire, accompagné de Messieurs les abbés Giband et Vacher, S S.

D'abord, lecture spirituelle par le président de la société ; et ensuite les conférences, l'une après l'autre, soumièrent des comptes rendus de leurs œuvres, recettes et dépenses. Il est consolant de constater que les conférences semblent animées d'un zèle toujours croissant. La somme des secours distribués durant la saison aux familles indigentes, en provisions, bois, hardes, meubles indispensables, remèdes, nous a paru fort considérable. Que de misères soulagées, que de consolations répandues dans le sein des familles affligées !

Nous avons surtout remarqué que presque toutes les conférences portent un intérêt bien touchant aux enfants des pauvres dont l'éducation est négligée. Elles les habillent au besoin, leur donnent les fournitures nécessaires et les font admettre dans les écoles. Ce patronage n'est pas l'œuvre la moins importante de la société de Saint-Vincent-de-Paul.

A la fin de la séance, le vénérable Mr Bayle, sur l'invitation du Président, adressa la parole à l'assemblée pour la féliciter et l'encourager dans ses œuvres de charité.

Après la prière de clôture, M. le président invita les membres de la société à prêter un instant leur attention à M. J. C. Auger, président zéléateur de la société de colonisation, tout récemment organisée. M. Auger parla du but de cette société au point de vue national, et des orphelinats agricoles de Notre-Dame de Montfort au point de vue de la charité et de la religion.

---

“ Le départ de Sa Grandeur Mgr Taschereau pour Rome a eu lieu, dit le *Journal de Québec*, au milieu d'un immense concours de fidèles, venus de tous les quartiers de la ville pour lui témoigner leur respect et recevoir sa bénédiction. A 4½ hrs. Sa Grandeur a fait son entrée dans la cathédrale, accompagnée d'un grand nombre d'ecclésiastiques,

“ Après la cérémonie, Sa Grandeur a traversé l'église en donnant sa bénédiction à la foule agenouillée sur son passage, et s'est dirigée vers l'embarcadère, suivie par une foule immense qui l'a escortée jusqu'au quai Finlay où l'attendait le *Polaris*.

Après une messe basse solennelle, dite à 5 heures et demie, ce matin, dans l'église Notre-Dame de Lévis, Mgr l'Archevêque a pris le train de l'Intercolonial pour se rendre à Halifax, où il s'embarquera samedi, 26, à bord du steamer *Circassian*, pour Liverpool.

“ Mgr. l'Archevêque a annoncé son départ pour Rome à son clergé, lundi dernier, par une circulaire dans laquelle il leur demande leurs prières. Ce voyage, il ne devait le faire qu'en novembre prochain.

“ Jusqu'à son retour, les dimanches, à toutes les messes, on dira l'oraison *pro peregrinantibus*. ”

Pendant l'absence de Mgr l'Archevêque, un de ses suffragants fera la visite pastorale à la date fixée, et la continuera jusqu'au retour de Sa Grandeur.

M. le grand vicaire C. E. Ugaré a été nommé administrateur de l'archidiocèse de Québec, avec tous les pouvoirs nécessaires que Sa Grandeur pouvait lui accorder.

## DES AUTELS—CONSÉCRATION DES AUTELS.

Comme l'autel est le lieu où s'opère le plus grand de tous nos mystères, les saints lui ont donné les noms les plus honorables et les plus glorieux. Ils l'appellent “ la table sacrée, la table céleste, “ la table mystique, le siège du corps et du sang de Jésus, la chaire “ et le siège de Dieu, etc. etc. ”

En quelque lieu qu'on offre le sacrifice, il faut nécessairement un autel ; c'est la loi formelle de l'Eglise, qui oblige si rigoureusement qu'il n'y a ni évêque ni pape qui ait osé jamais en dispenser. Il est vrai qu'en remontant aux premiers siècles, nous trouvons l'exemple de quelques saints, dont l'ardente piété, à défaut d'autel, trouvait d'autres moyens pour se satisfaire. Ainsi saint Lucien, martyr, se servit de sa poitrine, et l'illustre Théodoret, des mains de ses diacres, pour offrir et consacrer le corps adorable du Sauveur. Mais ces rares exceptions ne peuvent en rien infirmer la règle.

A l'origine du christianisme, les apôtres et leurs disciples durent se servir d'autels en bois, et en forme de table carrée, comme celle qui servit à la Cène eucharistique. On conserve encore à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, l'autel en bois sur lequel saint Pierre offrait le saint sacrifice. Pendant tout le temps des



persécutions, il est probable qu'on employa des autels en bois ou en pierre. Il est aussi question d'un autel en terre, construit en Provence par les trois Marie et Marthe. Lorsque la paix eut été rendue à l'Eglise, on fit de magnifiques autels d'or, ou de pur argent, coulés ou incrustés, enrichis de toute sorte de pierreries. Un des plus précieux fut celui que Pulchérie, sœur de Théodose-le-Grand, donna à l'église de Constantinople. Pendant sept siècles il a été permis de dire la messe sur des tables de bois, de pierre, ou de métal. Plus tard, l'Eglise a prescrit l'usage exclusif d'autels en pierre ; et la raison mystique qu'on en donne, c'est que l'autel représente Jésus-Christ, qui est appelé dans les saintes Ecritures la pierre angulaire de l'Eglise. Actuellement on distingue deux sortes d'autels : les uns *fixes* ou *immobiles* (*altare*) ; les autres *portatifs* ou *mobiles* (*ara*). L'autel fixe est adhérent à sa base ; et sa partie supérieure, la table, qui est ordinairement une pierre d'une grande dimension, est censée ne faire qu'un tout avec son support, qui est aussi, le plus souvent, une pierre. L'autel portatif peut aisément se transporter d'un lieu à un autre. On l'appelle *Pierre d'autel* ou *Pierre sacrée*. Elle doit être assez ample pour recevoir le calice ou l'hostie, et même le ciboire et les pains qu'on y met pour les consacrer. On l'enchâsse dans une table non consacrée, disposée à l'usage du sacrifice. Ces autels portatifs ne sont en usage que dans l'Eglise latine. Les Grecs les remplacent par des linges ou nappes qu'ils étendent sur des tables non consacrées.

Presque tous les anciens autels étaient creux ; et on allait souvent s'y cacher comme en un lieu de refuge. Ainsi le consul Eutrope, ayant encouru la disgrâce de l'empereur Arcadius, se retira dessous l'autel de la grande église de Constantinople. Aujourd'hui nos autels ont une forme à peu près pleine, et la raison qu'en donne le savant père Scorce, c'est qu'il doit en être ainsi, pour distinguer les autels de l'ancienne loi, qui étaient vides de grâces, avec ceux de la loi nouvelle qui en sont remplis.

#### DE LA CONSÉCRATION DES AUTELS.

Pour qu'on puisse célébrer sur un autel, il faut qu'il soit consacré. Cette consécration, très spécialement réservée à l'évêque, exige de longues cérémonies dont voici les principales :

1<sup>o</sup> Le pontife, après avoir imploré le secours du Très-Haut, asperge la pierre, qu'il veut consacrer, d'une eau bénite spécialement pour la cérémonie, et dans laquelle on a mis du sel, de la cendre, du vin. L'eau représente les larmes de la pénitence ; le vin, la joie de l'âme ; le sel, la sagesse ; la cendre, l'humilité. On fait sept aspersions, représentant les sept effusions du sang de Jésus-Christ : lors de sa circoncision, pendant qu'il priait au jardin des Oliviers, lors de sa flagellation, quand on couronna sa tête d'épines, quand on perça ses mains de part en part, quand on cloua ses pieds à la croix, lors de l'ouverture de son côté.

30 Le pontife y fait plusieurs onctions avec le saint-chrême et l'huile des catéchumènes. L'huile représente que l'autel est le trône de la miséricorde divine ; le saint-chrême figure la bonne odeur de Jésus Christ, qui, de la table eucharistique et de l'autel sanglant de la croix, s'est répandue dans tout l'univers.

30 L'évêque l'encense à diverses reprises, et y fait brûler plusieurs grains d'encens ; ce qui signifie la prière continuelle que le Christ adresse pour nous à Dieu le Père.

40 Il y fait un grand nombre de signes de croix, pour marquer que le sacrifice de la messe est le même que celui du Calvaire. Il n'y a aucune autre consécration ou bénédiction où les signes de croix soient si multipliés. La pierre sacrée porte cinq croix gravées, quatre aux angles, une au milieu. Elles représentent les cinq plaies du Sauveur d'où sa grâce s'est répandue dans le monde.

50 Il met des reliques dans une cavité, afin de marquer l'union intime de Jésus-Christ avec les saints. Cette cavité s'appelle sépulcre ou tombeau. On ne pourrait célébrer sur un autel si les reliques venaient à y manquer. Il convient que le saint sacrifice soit offert sur les corps des saints, qui ont été les membres de Jésus-Christ, et qui, pour son amour, se sont offerts entièrement en sacrifice. Ainsi, nous avons une image du ciel où saint Jean vit, sous l'autel, les âmes de ceux qui avaient souffert la mort pour la gloire de Jésus-Christ, et la terre offre encore par là un spectacle digne des anges et des hommes, savoir : Jésus-Christ, victime universelle, offert à Dieu sur les corps de ses victimes, en présence de pieux chrétiens, qui s'animent au sacrifice de leur vie, ou du moins à l'immolation de l'homme charnel, par l'extirpation des vices.

Sur chacune des croix empreintes sur l'autel, l'évêque place et allume de petits cierges, symboles de la lumière évangélique ; et les fait brûler en même temps que les grains d'encens. Il fait ensuite plusieurs prières, qui se terminent par une oraison finale, précédée de cette antienne : " Que toute la terre vous adore, ô mon Dieu, qu'elle chante vos louanges, qu'elle entonne des psaumes pour exalter la gloire de votre nom. "

L'autel, pour remplir la signification mystérieuse de son nom, doit être élevé au-dessus du sol. La prière étant une élévation de notre âme vers Dieu, il convient que le sacrifice soit offert sur un lieu élevé qui nous avertisse de nous séparer de la terre et de nous élever, par nos pieuses affections, jusqu'au trône de la miséricorde. Il est à désirer qu'il y ait, pour monter à l'autel, trois degrés, qui signifient les trois vertus théologales, qui doivent animer, non seulement le cœur du célébrant, mais aussi le cœur de tous les fidèles présents au saint sacrifice.

---

## LA SPOLIATION DE LA PROPAGANDE.

Nous avons déjà annoncé que sur les protestations du gouvernement américain au sujet de la confiscation du collège américain à Rome, le gouvernement italien avait décidé que ce collège ne serait pas compris dans la vente des biens de la Propagande.

Voici, au sujet de cette négociation, les détails fournis par une dépêche de Washington.

En réponse à une résolution de la Chambre, le président a transmis à ce corps hier tous les documents relatifs à la confiscation du collège américain à Rome. Une lettre de M. Astor, ministre des Etats-Unis à Rome, datée du 15 mars 1884, déclare que le ministre a été informé par le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat du saint Siège, qu'une loi de 1866, rendue applicable par une loi de 1873, exigeait la vente de la propriété, mais que les autorités italiennes ont consenti à exempter le collège du paiement des taxes afin d'éviter des difficultés avec le saint Siège.

Il appert aux documents que le secrétaire Frelinghuysen a demandé main-levée des impôts sur la propriété, et que M. Astor lui a télégraphié le 7 mars que le collège ne serait pas compris dans la vente des biens de la Propagande.

Alors, le 24 mars, le président et le secrétaire d'Etat adressèrent une dépêche conjointe à M. Astor, le félicitant de sa conduite et lui demandant d'exprimer au gouvernement italien les remerciements du président.

Mgr Carrigan, au nom du cardinal McCloskey, a adressé à M. Frelinghuysen une lettre le remerciant de son intervention dans cette affaire.

Cette spoliation continue à soulever les protestations dans le monde entier. De tous côtés les évêques publient des mandements pour dénoncer cet acte inique aux fidèles et s'adressant à leurs gouvernants pour les prier d'intervenir auprès du gouvernement italien.

La catholique Espagne ne devait pas rester en arrière ; Mgr l'archevêque de Séville et les évêques de cette province ecclésiastique ont adressé au roi une lettre collective de solennelle protestation, au nom des chapitres, du clergé et de leurs fidèles diocésains. Ils rappellent que les biens de la Propagande ne sont point le patrimoine exclusif d'une nation particulière et qu'ils ne sont soumis aux lois d'aucun gouvernement.

Le peuple espagnol, fût-il seul, doit élever la voix, et le gouvernement de cette noble nation doit réclamer diplomatiquement et par tous les moyens honnêtes pour consoler le Pontife affligé et veiller sur les droits de la justice.

Leurs Grandeurs constatent avec une grande force que si l'arrêt de la Cour de cassation venait, par malheur, à être exécuté, le Souverain Pontife recevrait un nouvel et plus préjudiciable dom-

mage en son domaine spirituel indiscutable, et dans la liberté à laquelle, par la volonté de Dieu et par les saints canons, il a droit pour régir le troupeau chrétien et gagner les âmes au ciel.

En terminant les prélats espèrent que le roi d'Espagne daignera toucher l'âme de son gouvernement, afin que, d'accord avec les autres gouvernements, les moins catholiques et même les dissidents, des démarches opportunes soient faites pour suspendre les effets de cette sentence, faire respecter les droits sacrés du Vicaire de Jésus-Christ, et sauver les intérêts de la religion, de la justice et de la civilisation.

Cette lettre, remarquable document, est signée par six prélats.

---

## ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE LAÏQUE AUX ETATS-UNIS.

---

Nous disions dernièrement que l'enseignement obligatoire laïque aux Etats-Unis avait donné les fruits les plus amers d'immoralité, et cela parce que dans ces écoles laïques l'enseignement est athée. Un écrivain protestant d'un grand mérite, M. Richard Grand Whist, a publié récemment dans la *North American Review* une étude très étendue qui ne donne que trop raison à notre assertion.

M. R. G. Whist établit d'abord que l'enseignement obligatoire, établi dans l'état de New-York et bientôt après dans les autres Etats, depuis environ cinquante ans, a produit les plus funestes résultats sur les mœurs, la politique, l'éducation.

Dès que l'instruction publique entra dans la domaine de l'Etat, elle devint un instrument de corruption publique et de dépravation sociale.

La dépense pour l'instruction publique dans la seule cité de New-York s'élève à la somme de 3,805,000 dollars. Semblable dépense est faite dans tout l'Etat et dans la moitié de autres Etats de la grande république.

Les résultats de ces prodigieuses dépenses sont-ils au moins satisfaisants ? M. R. G. Whist va nous le dire.

Quant au progrès scientifique, d'après les juges les plus compétents, la masse des élèves est restée *profondément ignorante* ; *il n'y a qu'une minorité infime comparée aux millions d'enfants qui reçoivent l'instruction dans les écoles publiques, sachant bien ce qu'on lui a enseigné.*

Quant aux conséquences morales, elles sont terribles. En effet, depuis cinquante ans que cette instruction fonctionne, les citoyens américains, loin d'avoir moralement progressé, ont marché à la décadence. Les grandes cités sont encombrées de jeunes gens oisifs et vicieux n'ayant aucun moyen d'existence ; les campagnes sont infestées de vagabonds, et la corruption des corps législatifs est telle que toutes les lois s'y obtiennent à prix d'argent.

La corruption électorale est effrénée ; la magistrature dégradée, le politique un commerce où le succès est aux plus friponis.

Le crime et le vice ont progressé dans la même proportion que les écoles publiques.

Ce système d'enseignement obligatoire, qui devait, disait-on, guérir les infirmités sociales et politiques de l'Amérique, qu'a-t-il en réalité produit ?

“ Il a produit une catégorie d'êtres hybrides, déclassés, impropres au commerce comme aux charges professionnelles, aussi incapables de devenir fermiers ou artisans que peu disposés à l'être, de sorte que les travaux sont faits par des émigrants étrangers, tandis que nos concitoyens, grâce à l'enseignement de nos écoles, sont réduits à gagner leur vie par des spéculations plus ou moins malhonnêtes, et, en cas d'insuccès, en mendiant quelque misérable place. Le respect filial et l'amour paternel se sont affaiblis. Quant à la modestie de nos jeunes gens et des jeunes femmes, il n'en reste point de trace, *ils ne rougissent plus, parce qu'ils en ont perdu le pouvoir.*”

Voilà donc, d'après un écrivain protestant, les tristes résultats scientifiques, politiques et moraux d'une instruction athée. Heureusement que les catholiques, profitant de la liberté qui règne en Amérique, s'empressent d'ouvrir des écoles qui, après un certain temps, apporteront un remède souverain aux maux signalés par M. R. G. Whist.

Et ces écoles obtiennent un très grand succès ; l'extrait suivant de la lettre du R. P. Swemberg, missionnaire à Newton, nous en donne la preuve :

“ Dans les Etats-Unis comme en France, l'école est devenue un champ de bataille. Il y a toutefois cette différence que la France renvoie de ses écoles les Frères et les Sœurs, ces anges gardiens de l'éducation, tandis que les Etats-Unis les demandent à grands cris. L'Etat, il est vrai, ouvre des écoles d'où la religion est bannie, mais nous avons du moins la liberté entière d'ériger des écoles purement catholiques partout où nous en avons les moyens ; et quand elles sont établies, les protestants eux-mêmes et les infidèles, persuadés qu'ils n'y a pas d'instruction sans moralité ni de moralité sans religion, y envoient bon nombre de leurs enfants. De grands sacrifices sont faits à cet égard dans toute l'étendue de l'Union américaine. Notre jeune Etat du Kansas et notamment la partie que j'habite, qui s'appelait encore il y a sept ans le grand Désert américain, fait des sacrifices prodigieux.

“ Une population d'un million de blancs est venue remplacer l'élément indien et cultiver ces immenses prairies qui s'étendent du Missouri aux Montagnes rocheuses ; il y en a de toutes les nations, de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions : c'est une véritable Babel.

“ Nous avons appelé les Sœurs de Saint-Joseph à notre secours ; elles sont venues avec un courage aveugle dans ce pays encore nouveau. Nous leur avons bâti une école à l'ombre de l'église, C'est un commencement.”

## LES ORPHELINATS AGRICOLES.

Dans le mandement du Carême de S. Em. le cardinal Manning, archevêque de Westminster, sur les œuvres de justice et de miséricorde, nous remarquons le passage suivant :

“ Parmi les œuvres de miséricorde, celle qui plaît le plus à Dieu est de sauver de la mort physique et morale les milliers de petits êtres qui, dans les rues de Londres, errent abandonnés, sans parents et sans domicile.

“ Pendant les derniers dix sept ans, nous avons recueilli environ 10,000 enfants abandonnés dans nos orphelinats, nos écoles, nos couvents. Plusieurs d'entre eux, il y a deux mois, ne savaient pas répéter une seule prière catholique ; maintenant ils chantent les louanges de Dieu et assistent en connaissance de cause au saint sacrifice de la messe. ”

Ainsi donc, d'après cet illustre prélat, recueillir les enfants abandonnés est une des œuvres les plus agréables à Dieu, car, par cette œuvre ; on fait d'excellents chrétiens de ces petits malheureux, qui, sans ce secours, auraient peuplé les prisons.

D'un autre côté, nous voyons qu'en France, dans plusieurs diocèses, cette question des enfants abandonnés a éveillé la sollicitude des évêques, et que, pour la résoudre, on n'a trouvé rien de mieux que les orphelinats, et surtout les orphelinats agricoles.

Voici maintenant que les Rev. Trappistes, expulsés du diocèse de Viviers, France, et qui se sont réfugiés à Akbès, près d'Alexandrette, Syrie, vont ouvrir, eux aussi, un orphelinat agricole où leur seront envoyés des enfants abandonnés, orphelins ou non.

Comme on le voit, le mouvement est général ; partout les catholiques se préoccupent d'enlever à la mendicité, au vice, au crime même, cette multitude de petits malheureux qui encombrent les villes, et d'en faire de bons citoyens et de bons chrétiens.

Les orphelinats agricoles ont sur les autres institutions des avantages sérieux : avantages physiques, avantages moraux.

En général ces enfants ont été abandonnés par leurs parents trop pauvres pour les nourrir, ou trop vicieux pour s'occuper d'eux. Dans les deux cas, la santé de ces petits malheureux est déjà altérée, et on comprend facilement combien une existence au grand air, loin de l'atmosphère peu salubre des villes, leur est nécessaire, et combien elle leur sera salutaire.

De plus, en les amenant loin des villes, on les enlève à l'influence, bien souvent funeste de leur famille ; au lieu des exemples pernicieux, ou des conseils perfides qu'ils pourraient continuer à recevoir, ils n'auront sous les yeux que le spectacle du bien, et ils n'entendront que des paroles propres à les remener et à les rendre vertueux. Ainsi la moralisation des enfants deviendra beaucoup plus facile.

Plus heureux que dans d'autres pays, qui n'en sont encore qu'aux

projets et aux tâtonnements, nous avons, nous, à nos portes, dans le comté de Wentworth, l'orphelinat agricole de N.-D. de Montfort fonctionnant déjà. Le bien qu'il est appelé à faire est immense ; on y recevra de malheureux enfants qui, par la force des choses, auraient fait des vagabonds, même des criminels, et, après quelques années, il en sortira des agriculteurs, des cordonniers, des tailleurs, des forgerons, des mécaniciens, etc., etc., et qui mieux est, de bons chrétiens, prêts à faire souche d'honnêtes gens et de fervents catholiques.

Cet orphelinat est dirigé par les pères de la compagnie de Marie, dont l'expérience en ces matières est si universellement reconnue que leur acceptation, mûrement réfléchie, de mener à bien cette œuvre naissante est déjà un gage certain du succès. Ce n'est, en effet, qu'après avoir fait un examen approfondi de la nature des lieux, de la qualité du sol, du moulin, de la bâtisse de l'Orphelinat, des défrichements, des ressources probables et des espérances, que le père Fleurance et le frère Hugolin décidèrent qu'ils pourraient accepter, au nom de leur communauté, la charge de la mise à exécution de cette œuvre.

Avec de tels directeurs l'orphelinat de Notre-Dame de Montfort est assuré de marcher dans un avenir prochain sur les traces de ces magnifiques établissements agricoles que les Pères de Marie ont fondés en France et en Belgique, et qui ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont visités et leur ont procuré les premiers prix à de nombreuses expositions.

Notre pays doit retirer de cette œuvre un grand bien ; mais c'est surtout à Montréal et au diocèse de Montréal qu'elle sera plus profitable, car il a été réglé avec Sa Grandeur Mgr d'Ottawa que les directeurs de l'orphelinat auront toujours entière liberté d'y recevoir de préférence, et avant tous les autres, les enfants de cette cité et de ce diocèse. Nous serons donc toujours les premiers à bénéficier pour nos orphelins et enfants abandonnés, des avantages de l'Orphelinat.

S. G. Mgr d'Ottawa, répondant à une adresse que venait de lui présenter le R. P. Fleurance, lors de l'inauguration de l'orphelinat, disait que le besoin et l'importance des orphelinats agricoles deviendraient de plus en plus évidents ; déjà le public s'en émeut et nos hommes d'Etat s'en préoccupent. Sa Grandeur exprima aussi son entière confiance dans le succès de l'œuvre.

Comme Mgr d'Ottawa, nous avons une confiance entière, mais à la condition que cette œuvre, si utile, si féconde en bons résultats, si moralisatrice, sera connue et bien connue de tous. C'est pourquoi nous en parlons aujourd'hui encore, pour que ceux qui la connaissent y pensent de nouveau, s'y intéressent, en deviennent les soutiens ; et pour que ceux qui n'ont pas voulu ou n'ont pas pu s'en préoccuper, y portent une sérieuse attention comme à une œuvre de CIVILISATION, de PROGRÈS et d'INTÉRÊT PERSONNEL.

---

## CHRONIQUE ÉTRANGÈRE.

Par suite de la division du diocèse de Portland, un nouveau diocèse, dont le siège est à Manchester, vient d'être créé. Il comprend tout le New-Hampshire et a pour titulaire Mgr Denis Bradley, originaire d'Irlande.

Ce nouveau diocèse comprend vingt-six paroisses et plusieurs missions. Il s'y trouve treize prêtres canadiens-français.

Le diocèse de Portland comprend encore trente-trois paroisses et de nombreuses missions ; il y a dix-neuf prêtres français ou canadiens-français.

Un monastère de religieuses dominicaines, le seul du genre aux Etats-Unis, a été ouvert avec solennité le 19 avril, par Mgr Wigger, à Newark, N.-J.

\*.\*

Le Séminaire des Missions étrangères (Paris), vient de recevoir, par dépêche télégraphique, la nouvelle du massacre, en haine de la foi et du nom français, de cinq missionnaires et de trente catéchistes, dans le Tonkin occidental.

Voici les noms des missionnaires ainsi martyrisés : M. Gelot, du diocèse de Luçon (40 ans) ;—M. Antoine, du diocèse de Saint-Dié (25 ans) ; M. Manisson, du diocèse de Lyon (25 ans) ; M. Rival, du diocèse de Lyon (28 ans), et M. Seguret, du diocèse de Rodez (27 ans).

M. Rival avait été ordonné prêtre et M. Seguret sous-diacre le 19 septembre 1879, par Sa Grandeur Mgr de Montréal, lors de son séjour en France.

\*.\*

Le 9 du mois de mars dernier mourait à Alcoy, province d'Alicante, Espagne, un humble pèlerin qui a dû à l'austérité de sa vie, à sa charité et à sa piété profonde d'être appelé par les journaux catholiques espagnols *un nouveau saint Benoît Labre*. L'*Univers* donne une intéressante biographie de celui que le peuple appelait *le Saint* :

“ Casimir Barello naquit à Covagnolo, village du Piémont, d'une famille pauvre. Dès son enfance, il se sentit appelé à suivre les voies de la perfection. Le sort l'ayant fait soldat, il se rendit à l'armée ; mais il en sortit bientôt par une permission spéciale. Il vendit son modeste héritage et en donna le prix aux pauvres, ne se réservant qu'une misérable tunique.

“ Il visita d'abord les sanctuaires de Rome et ceux de l'Italie ; puis il passa, en Espagne. Dans ce pays, il allait de bourgade en bourgade et de ville en ville, faisant aux pauvres une large part des aumônes qu'il recevait. Il couchait sur la dure, souvent en plein air aussi bien que dans les plus humbles réduits. Il passait presque toutes ses journées dans les églises devant le Saint-Sacrement, objet spécial de sa dévotion,



“ Sur la demande du consul d'Italie à Madrid, il fut mis en prison comme vagabond ; mais la justice, ne trouvant en lui rien de répréhensible, lui rendit la liberté.

“ Il fut saisi à Jativa (province de Valence) de la maladie qui devait l'emporter : néanmoins il eut encore le courage d'aller jusqu'à la ville d'Alcoy, où il mourut de la fièvre typhoïde, dans la maison d'un nommé *Valero*, qui avait eu la charité de le recueillir. A peine la nouvelle de sa mort fut-elle répandue, que le peuple accourut en foule pour voir les restes de celui qu'on appelait *le Saint*. Le jour des obsèques a été pour le bienheureux défunt un vrai jour de triomphe. On avait conservé son corps pendant cinq jours, sans qu'il ait donné aucun signe de corruption. Ce pieux pèlerin n'était âgé que de trente ans.”

— Le gouvernement espagnol, pour faire observer la sanctification du Dimanche et des jours de fêtes, vient de faire paraître un ordre royal interdisant le travail des œuvres publiques pendant ces jours. Le dernier paragraphe est ainsi conçu :

“ En conséquence, Sa Majesté le roi fait savoir qu'il ne permet pas que, pour les travaux publics du ressort de son administration, on travaille les jours fériés, sauf le cas d'une impérieuse nécessité, et dans ces occasions après une entente préalable avec les autorités, suivant l'esprit des lois canoniques.”

\* \* \*

Nous savions déjà que les œuvres de charité créées et soutenues par les catholiques de France pouvaient seules produire de bons et féconds résultats ; un journal, anti-clérical, s'il en fut, le *Monde maçonnique*, en fait un aveu qu'il est bon de citer et de retenir :

“ Toutes les fois, dit-il, que nous voulons entrer dans le domaine de la création d'établissements de bienfaisance et de secours, nous échouons pitoyablement. L'orphelinat général maçonnique nous en fournit une preuve de plus. — Si nos adversaires les cléricaux pouvaient mesurer l'inanité de nos efforts dans la voie de la bienfaisance pratique, ils trouveraient un bon thème à nous couvrir de ridicule. En comparant la situation du seul établissement créé par nous, comptant, à l'heure qu'il est, vingt-deux années d'existence, à la foule d'institutions au moyen desquelles l'Église distribue à un peuple de clients des secours de toute nature, nos ennemis pourraient véritablement nous prendre en pitié. Nous faisons des vœux pour que le rapport de la sous-commission des finances, dont le F. \* \* \* Level (conseiller municipal de Paris) est président, ne leur tombe pas sous les yeux. — Le terrain sur lequel nous serons redoutables à nos ennemis et où ils cherchent à nous combattre sans espoir sérieux de nous vaincre, c'est le terrain de la spéculation philosophique ; n'en sortons pas. Il importe à l'honneur de la libre-pensée que la franc-maçonnerie ne fasse pas rire d'elle ! ”

Comme ce “ terrain de la spéculation philosophique ” doit avoir de l'importance pour cette masse de malheureux, de déshérités, qui vivent dans la misère et mourraient de faim s'il n'y avait que

des francs-maçons pour s'occuper d'elle ! Ils ne peuvent rien pour la bienfaisance pratique ; ils sont incapables d'améliorer le sort des ouvriers, ils ne savent pas même donner des secours à ceux qui souffrent ; ils n'ont de puissance que pour détruire et pour combattre l'Eglise et la Religion qui seules sont capables de bâtir et de venir au secours des victimes de la franc-maçonnerie.

Et c'est à cette secte si néfaste qu'obéissent aujourd'hui les gouvernants dans beaucoup de pays et surtout en France. La plupart des actes des ministres français porte le cachet maçonnique. Dernièrement, le ministre de la guerre a ordonné à un régiment de quitter Anger le 13 avril, *jour de Pâques*, à cinq heures du matin, pour aller à Tours. Voilà donc comme on respecte la foi et le culte de ces soldats catholiques qui ne pourront assister le jour de Pâques même à la messe, ni accomplir les prescriptions de leur religion. Et c'est le même ministre, le général Campenon, qui par une circulaire du 22 février prenait des dispositions pour que les soldats juifs pussent assister aux fêtes de la Pâque israélite.

*L'Espérance du peuple* raconte une amusante anecdote :

“ Dernièrement un inspecteur primaire, accompagné d'un instituteur laïque, voyageait en chemin de fer dans la direction de la Roche-sur-Yon, dégoisant tant et plus sur le compte des écoles tenues par des congréganistes.

“ Un honorable minotier, M. X..., qui se trouvait dans le même compartiment et ne connaissait pas l'inspecteur, perdit patience et lui demanda pourquoi, par exemple, M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, payait la pension de son neveu chez les Jésuites, et pourquoi le b... d'inspecteur de Z... qui ne vaut pas le diable, qui fait partir de l'hospice une sœur adorée de toute la ville, pourquoi cet animal envoyait sa fille chez les sœurs.

Pour le coup, l'inspecteur n'y put tenir :

“—Monsieur, je vous défends ds contrôler mes actes.

—Contrôler vos actes ! je m'en garderai bien, je ne vous connais pas.

—Je suis l'inspecteur de Z...

—Eh bien, monsieur, je ne vous fais pas mon compliment. Mais, après tout, ce que j'ai dit, est-ce la vérité ?

—Sans doute. J'avais perdu ma femme, il était nécessaire de confier ma fille à quelqu'un.”

Son interlocuteur lui demanda pourquoi il ne l'avait pas confiée aux écoles laïques ; mais le train entra en gare, et l'inspecteur, l'oreille basse, s'esquiva sans répondre.”

Combien de fonctionnaires français agissent de même que cet inspecteur. Pour conserver leur place, pour obtenir de l'avancement, pour faire leur cour aux gouvernants, ils traquent, ils persécutent les communautés enseignantes ; mais s'ils ont des enfants, ils les font élever dans ces communautés.

SOEUR DE CHARITÉ.

III

L'an passé, j'avais quitté la route de Belfort à Epinal ; j'errais au hasard sur le dernier versant des Vosges.

Une maison penchée au flanc d'une colline était au milieu d'un jardin. De grands arbres verts étendaient leurs branches sur le toit. Cette maison ressemblait à un nid dans les bois. Les hirondelles voltigeaient autour du chaume avec leur cri joyeux, et, sous les bords du toit, les petits, à peine éclos, rappelaient au nid la mère absente.

Au devant de la porte, des enfants jouaient avec un chien de chasse, sous les yeux de la mère qui travaillait. Au fond du jardin, le père travaillait aussi. Ce coin du monde respirait l'ordre et le bonheur.

Près de la maison j'avais remarqué, au creux d'un arbre, une image en étain, placée sous verre, exposée à la vénération des fidèles. Les paysans ne passaient jamais là sans faire le signe de la croix. Un vieillard était à genoux ; il se leva, en m'entendant, se signa devant cette image en plomb de saint Joseph, et puis me salua.

—Quelle est cette maison ? lui demandai-je.

—C'est la maison de la charité, répondit-il. Un vieux soldat l'habite, et jamais le malheureux n'a frappé à sa porte sans que le maître ne vint au seuil partager son morceau de pain.

Je poursuivis ma route. Au bruit des pas de mon cheval, un joli enfant, aux joues rebondies et colorées, aux yeux vifs, aux longs cheveux blonds, vint au-devant de moi en appelant son père. Abandonnant sa bêche, le jardinier se rapprocha, et je reconnus mon ancien soldat Joseph Meyer.

Je m'élançai à terre, ouvrant les bras à ce brave homme, qui s'y précipita. Les sanglots étouffaient sa voix, et deux larmes glissaient le long de ses joues pendant que sa main calleuse tremblait dans la mienne.

Je partageai le frugal repas de cette famille de braves paysans ; je visitai le jardin potager et le carré des fleurs. La ménagère me conduisit à l'office, où le lait et le miel inondaient les jarres, au grenier, où le blé faisait crier les planches. Je vis les armoires riches de toile grise pour l'an qui vient.

Le soir, à la veillée, devant un grand feu, je pris sur mes genoux le petit garçon ; les autres enfants se groupèrent entre les aïeuls, car il y avait trois générations dans cette cabane.

Et nous causâmes longtemps. Nous parlions de la sœur de charité, du régiment et de la terre ; et quand nous avions fini, nous recommencions. Ce que j'appris, de neuf heures à minuit, tantôt du père, tantôt de la mère, tantôt des enfants et des vieillards, je vais vous le dire.

La charité de sœur Marthe n'avait pas seulement sauvé de la

mort le corps de ce pauvre soldat, elle avait jeté dans cette âme inculte les germes des bonnes choses : Car, disait-elle, " les bonnes choses viennent de la charité. "

Sœur Marthe avait enseigné à Joseph Meyer ce qu'est le devoir ici-bas ; elle lui avait parlé du travail, de l'ordre et du dévouement. Cet homme, ignorant, mais préparé par la vie du régiment à toutes les vertus, à tous les sacrifices, avait compris la sœur de charité.

Dieu avait béni la maison du vieux soldat.

Deux fois par an, Joseph Meyer quittait sa maison et disparaissait dans les grands bois, conduisant à la ville une lourde charette. A l'entrée de l'hiver, c'était le bois des pauvres qu'il menait ainsi ; après la moisson, c'était le blé des pauvres.

L'aumône se faisait deux fois par an, mais la charité était de tous les jours ; elle se multipliait, se transformait, comme se multiplient, comme se transforment les chagrins, les douleurs sur la terre ; car " on ne fait l'aumône qu'aux pauvres ; on fait la charité à tous, même aux riches, " disait sœur Marthe. " La charité n'est souvent qu'une bonne parole, moi. que cela, un regard bienveillant, disait-elle encore.

J'avais entendu beaucoup de sermons sur la charité, j'avais lu les œuvres philosophiques et littéraires des Malebranche, des Spinoza ; mais la sœur Marthe, servante des pauvres, et Joseph Meyer, ex-soldat et paysan, en savaient plus que les philosophes et les savants.

J'appris de Joseph Meyer que lorsque, le 25 juin 1848, nous avions été délivrés des insurgés par les chasseurs à pied, sœur Marthe avait relevé de terre l'homme qui l'avait frappée ; il respirait encore ; sa main crispée serrait le couteau de chasse teint du sang de la sœur de charité. La sœur de charité avait transporté le meurtrier dans l'hôpital qu'elle servait. Placé dans un lit voisin de celui du garde mobile, ils avaient tous deux reçu les soins de sœur Marthe. Tous deux ils étaient revenus à la vie, car tous deux avaient eu les mêmes soins. Ainsi le voulait la charité.

Mais l'insurgé ayant été condamné par un conseil de guerre, sœur Marthe s'était jetée aux pieds de celui qui pouvait adoucir le sort du criminel, et, par ses larmes et ses prières, la sœur avait sauvé de la flétrissure celui qu'elle avait sauvé de la mort. Ainsi le voulait la charité.

En revenant à Belfort, je songeais aux poètes, aux orateurs, aux conquérants ; je me demandais si le bruit qu'ils font en passant sur la terre arrive à Dieu plus fort et plus distinct que le silence de la charité.

Ni la Grèce ni Rome n'ont eu leur hôpital, ni la Grèce ni Rome n'ont eu la sœur Marthe et le soldat Meyer ; la civilisation produit l'héroïsme qui éclaire et brûle, mais non la charité qui réchauffe.

(A suivre.)

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

John Forestier.—J.-B. Dubois.—Antoine Gauthier.—Daniel McMenamin.—N. Birtz, dit Desmarteau.—Patrick Fogarty.—Sarah Nealy, veuve James Meginan.—Napoléon Goyette.—Agnès Giguère, Vve de F.-X. Lessard.—François Carrière.—Thomas McLaughlin.—Caroline Prier, épouse d'Onésime Lavigne.—Aurélié Fontaine dite Bienvenue, épouse de L. Larin.—Michael Smith.—Elizabeth O'Leary.—Pierre Allaire.—Pierre Gagnon.—Thomas Perrault.—J.-B. Mathieu.—Charles Thibault.—Marie Dumoulin, épouse E. Dallaire.—Adélaïde Leduc, Vve A. Vallière.—James Fitzgerald.—Esther Mainville.—Antoine Lapointe.—Françoise Boivin, épouse P. Girard.—William Cox.

**EGLISE DE LONGUEUIL.**—A la dernière réunion des syndics préposés à l'érection de la nouvelle église, il a été résolu de faire préparer les plans par MM. Perrault et Mesnard, architectes. Des soumissions seront demandées le plus tôt possible.

### A MM. LES CÛRES.

#### LES PENTURES A RESSORT DE GILERS

Sont faites d'après un nouveau système; la plus grande force étant produite quand la porte est fermée; ne faisant pas de bruit, très durables; sont bien exactement l'Article requis pour Portes d'Eglises ou autres édifices publics. Références permises: MM. les curés de Saint-Patrick, Oka, Sorel, Sainte-Julie de Sommerset, saint-Guillaume d'Upton, Saint-Barthélemy, Saint-Athanase; le Grand Séminaire, le Maître de Poste de Montréal et nombre d'autres. En vente à Montréal chez le seul agent.

**L. J. A. SURVEYER**

168 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

## LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

**PERRAULT & MESNARD,**

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28

LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par H. B. Boullac, 229 Notre-Dame

**LAVOIE & BEAULIEU**

**ATELIER DE**

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU**

**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

MONTREAL.

**GABOURY & GADREUX**

**ENTREPRENEURS ;** d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** Exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

**137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139**  
**MONTREAL.**

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

**EUSEBE SENECAI & FILS**

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES, JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES, MUSIQUE,  
PAMPHLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES  
PETITES AFFICHES, BLANS DE BANQUE, BLANCS DE COUR.  
BLANCS DE REÇUS FACTUMS, PLACARDS. ETC.  
BILLETS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES  
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

# 25 Cts

Employez les

## Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

## LANTHIER & Cie.,

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc.—Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

## Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

## 111, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue Lagauchetière

MONTREAL.

## ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

## MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

## LOUIS MONETTE

### BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché St-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-Beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

### Chemiste-Pharmacien

## 144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

## LUCIEN BENOIT

### ENTREPRENEUR

a transporté ses ateliers de sculpture, dorure, peinture, etc., aux

NOS 198, 200,

## RUE JACQUES-CARTIER

en arrière de la Banque d'Épargne

Mr L. BENOIT se charge d'exécuter toute espèce d'ouvrages tels que, sculpture, dorure, peinture, autels, chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout aux décors d'église et aux besoins du culte.

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHS et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

**FABRIQUE GARANTIE**

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**  
Troy N.-Y. U.-S. A.

---

## J. B. RICHER

MARCHAND

### D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THÉ,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

**Coin des rues Laguchetière**

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.